

Performance des grands groupes bancaires français au 31 mars 2021

11 mai 2021

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, ainsi que des états financiers non audités, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 mars 2021

Au premier trimestre 2021, les groupes bancaires français ont confirmé la forte reprise de l'activité amorcée au cours du second semestre 2020. Dans un contexte marqué par la persistance des restrictions sanitaires, les banques demeurent résolument engagées au service de leurs clients et de la société, en assurant pleinement les services essentiels à la continuité du fonctionnement de l'économie. Tous les établissements entendent jouer un rôle de premier plan dans la relance de l'activité économique, en mobilisant l'ensemble des métiers et des capacités de financement. Ils tendent également à s'inscrire dans une dynamique d'innovation fondée sur une stratégie de croissance durable.

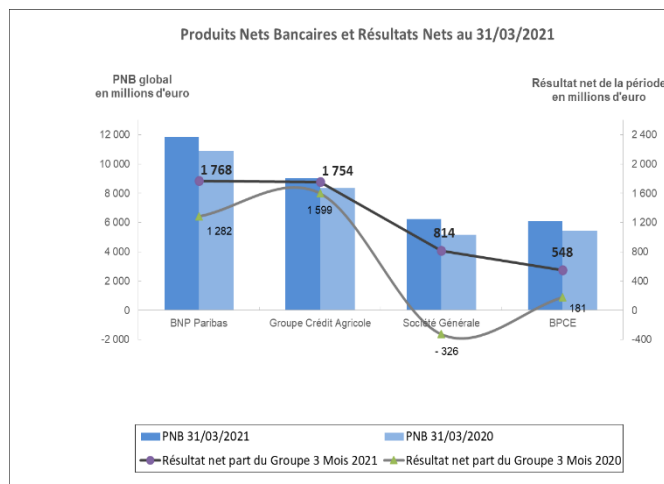
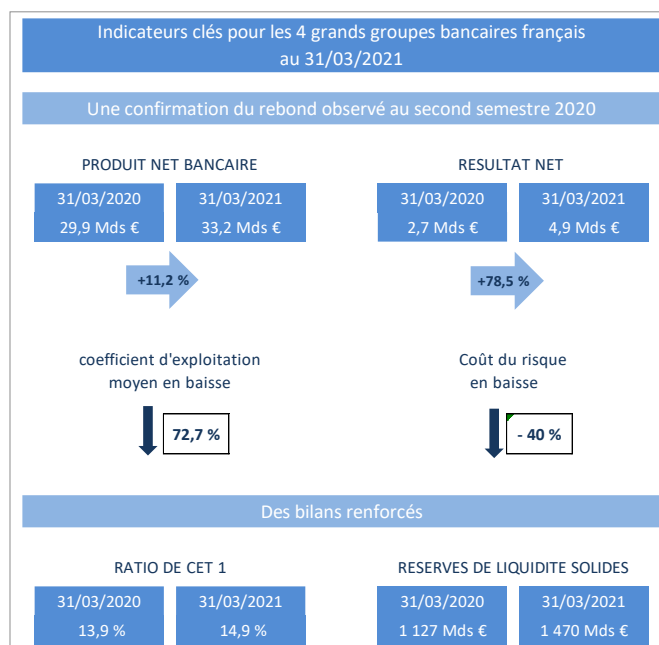
Les niveaux de revenus et de résultats sur les trois premiers mois de l'année 2021 sont en forte hausse sur l'ensemble des établissements par rapport au premier trimestre 2020 :

- Produit net bancaire cumulé de 33,2 milliards d'euros soit +11,2% par rapport au premier trimestre 2020
- Résultat net cumulé de 4,9 milliards d'euros, soit +78,5% par rapport au premier trimestre 2020.

Rappelons qu'au premier trimestre 2020, les quatre principaux groupes bancaires français avaient été fortement impactés par la soudaineté et l'ampleur de la crise sanitaire, à différents niveaux :

- La forte hausse du coût du risque liée au provisionnement des pertes attendues ;
- La diminution de la production commerciale en fin de trimestre dans la banque de détail, notamment les crédits habitat et les crédits à la consommation ;
- La perte de revenus entraînée par les restrictions apportées par les autorités européennes sur le versement de dividendes 2019 sur le métier Actions de la Banque de Grande Clientèle, amplifiée par l'impact de la volatilité sur les valorisations de portefeuilles et les dérivés actions.

Dans cet environnement, le produit net bancaire et le résultat net cumulé du 1^{er} trimestre 2020 étaient en recul de respectivement 4% et 35% par rapport au 1^{er} trimestre 2019.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

A ces bonnes performances du 1er trimestre 2021 en termes d'activité et de résultat, s'ajoute le renforcement d'une situation financière déjà très solide de l'ensemble des groupes bancaires français. Le ratio de fonds propres CET 1 s'établit à 14,9%, en nette progression de 100 points de base. Les réserves de liquidité cumulées sont en augmentation de 30% à 1 470 milliards d'euros.

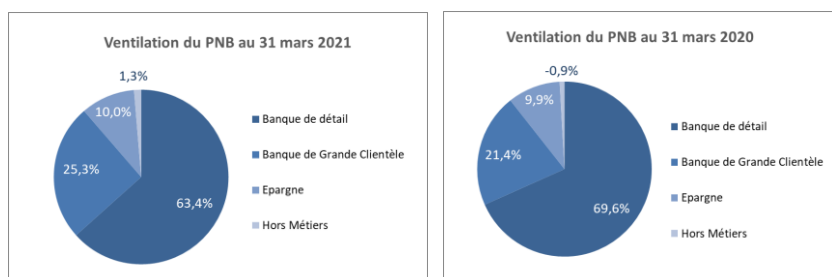
Sur l'ensemble du premier trimestre 2021, l'augmentation des revenus est plus marquée pour les groupes Société Générale et BPCE (respectivement +21% à 6,2 milliards d'euro et +12% à 6,1 milliards d'euros). Il convient de rappeler que ces deux établissements sont aussi ceux dont les revenus avaient été les plus impactés par les conséquences de la crise sanitaire au cours de l'année 2020. Les revenus des groupes BNP Paribas et Crédit Agricole progressent respectivement de +9% à 11,8 milliards d'euros et +8% à 9,0 milliards d'euros au premier trimestre 2021.

De la même manière, le résultat net augmente pour chacun des groupes bancaires mais dans des proportions plus contrastées : +10% à 1,8 milliard d'euros pour Crédit Agricole et +38% à 1,8 milliard d'euros pour BNP Paribas. Les groupes BPCE et Société Générale enregistrent quant à eux les plus fortes progressions : +203% à 548 millions d'euros pour BPCE, et +350% à 814 millions d'euros pour Société Générale dont le résultat net avait été fortement impacté au premier trimestre 2020. L'établissement avait alors enregistré une perte de -326 millions d'euros.

Répartition des revenus par activités

Sur l'ensemble des établissements, on observe une très forte progression des revenus de la Banque de Grande Clientèle par rapport au premier trimestre 2020 (+29,1%). Les revenus de la banque de détail progressent de façon plus modérée (+2,4%). La persistance d'un environnement de taux bas continue de peser sur la marge nette d'intérêt, et la plupart des établissements enregistrent une baisse de leurs revenus de commissions (-2,6% chez BNP Paribas sur le périmètre de la banque de détail en France, -3,1% sur le réseau de banques régionales du groupe Crédit Agricole qui souligne notamment le recul des commissions pour incident de paiement, -2% pour le réseau Banque Populaire, +1,9% pour le réseau Caisse d'épargne et +0,8% sur la banque de détail en France du groupe Société Générale). Les revenus des métiers de l'épargne progressent quant à eux de +12%.

Par conséquent, le poids des activités de la banque de détail diminue dans le total du PNB de l'ensemble des établissements au 31 mars 2021 (63% contre 70% au T1 2020) au profit des activités de la Banque de Grande Clientèle (25% du total PNB contre 21% au T1 2020). La part des activités d'épargne reste globalement stable (10% de l'ensemble des revenus).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les comptes de BNP Paribas intègrent des coûts de restructuration liés à l'arrêt ou à la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ou à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska, ainsi que des coûts d'adaptation liés notamment à Wealth Management, CIB et BancWest pour 58 millions d'euros. L'établissement enregistre également des coûts de renforcement informatique pour 19 millions d'euros. Enfin, BNP Paribas fait état d'une plus-value de cession sur deux immeubles pour 302 millions d'euros, ainsi qu'une plus-value de cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management pour 96 millions d'euros.

De son côté, les résultats du groupe Crédit Agricole intègrent la restitution du trop versé des contributions au titre du Fonds de Résolution Unique sur les exercices 2016 à 2020 pour 185 millions d'euros. Les éléments exceptionnels du groupe BPCE sont très largement constitués de coûts de transformation et de restructuration s'élevant à 64 millions d'euros. Enfin, le groupe Société Générale fait état de charges de transformation et de restructuration de 50 millions d'euros.

Une activité dans la banque de détail toujours très soutenue

Sur le premier trimestre 2021, la reprise de l'activité se confirme dans la banque de détail malgré le prolongement des restrictions sanitaires. Tous les établissements font état d'une augmentation des encours de crédit à la clientèle, lesquels progressent de +9,6% en moyenne par rapport au premier trimestre 2020.

Cette évolution traduit l'engagement des banques à participer au financement de l'économie en déployant des initiatives complémentaires destinées à soutenir la relance :

- Octroi de Prêts Garantis par l'Etat (« PGE ») : 19 milliards d'euros de PGE en vigueur au 31 mars 2021 pour Société Générale. Chez Crédit Agricole, le montant de PGE demandés au 9 avril 2021 atteint 35,2 milliards d'euros en France et en Italie (taux d'acceptation de 97%). BPCE communique quant à lui un montant de 32 milliards d'euros décaissés à fin avril (environ 207 500 prêts).
- Octroi de prêts participatifs « relance » destinés à permettre aux entreprises de financer leur développement en sortie de crise. Le groupe Crédit Agricole communique ainsi sur un vaste plan de revue de sa clientèle ayant permis d'identifier plus de 45 000 PME éligibles. Société Générale annonce également la commercialisation, en mai, d'une offre de prêts participatifs de relance.
- Moratoires sur les remboursements de crédits pour les clients impactés par la crise sanitaire.

Les encours de dépôts continuent leur progression sur tous les établissements (+13,7% en moyenne). L'imposition des différentes mesures de restriction sanitaire continue de générer un recul de la consommation et la constitution, par les ménages, d'un surcroît d'épargne (dépôts à vue notamment).

Toutefois, la persistance d'un environnement de taux bas et la baisse des produits de commissions atténuent cet effet volume et pèsent sur les revenus de la banque de détail (+2,4% par rapport au premier trimestre 2020 à 20,9 milliards d'euros) :

- Le groupe Crédit Agricole fait état d'une dynamique commerciale très soutenue dans son réseau de Caisses régionales, avec une conquête brute de +338 000 nouveaux clients au T1 2021. CA Italia signe une forte progression de ses revenus sur l'épargne gérée et les assurances. Les services financiers spécialisés font preuve d'une bonne résilience : CA-CF bénéficie du dynamisme de l'activité en Chine (GAC Sofinco), et CA-LF fait état d'un haut niveau d'activité de crédit-bail en France.

- BNP Paribas communique une baisse des revenus de la banque de détail en France malgré une hausse des dépôts et des encours de crédits aux entreprises et particuliers. L'établissement met en avant la baisse des commissions et des revenus d'intérêts, dans un environnement de taux bas persistant. Le groupe souligne toutefois les très bonnes performances d'Arval qui bénéficie d'une bonne tenue du prix des véhicules d'occasion et la bonne progression du parc financé, ainsi que de Personal Investors, porté par un très fort niveau de collecte de Consorsbank en Allemagne.
- Les revenus de la banque de détail en France du réseau Société Générale et Crédit du Nord progressent malgré le prolongement des restrictions sanitaires. Le Groupe bénéficie d'une bonne dynamique sur les encours de crédits, soutenue par la distribution de PGE. Les encours moyens de dépôts au bilan (dépôts à vue notamment) progressent également.
- Les revenus de la banque de proximité du groupe BPCE progressent légèrement, bénéficiant d'une augmentation des encours de crédit (notamment sur les crédits habitat) et des encours d'épargne. La hausse du PNB est équivalente sur l'ensemble du réseau des Banques Populaires et de Caisse d'Epargne. Les métiers Solutions et expertises financières bénéficient d'une bonne dynamique commerciale, notamment sur l'activité de crédits à la consommation et de crédit-bail mobilier. En revanche, les revenus de la Banque Palatine sont en recul de 10,6% par rapport au T1 2020.

A l'international, les banques de proximité du groupe Crédit Agricole (hors Italie) enregistrent un recul de leurs revenus. La marge nette d'intérêt continue d'être impactée par la chute des taux directeurs en Egypte, Pologne, Ukraine et Maroc depuis le deuxième trimestre 2020.

BNP Paribas communique sur la très bonne performance de BancWest qui bénéficie d'une bonne dynamique commerciale. La production de crédits immobiliers et de prêts d'équipements collatéralisés est en forte hausse en raison d'une participation active au plan de soutien fédéral aux PME (10 000 prêts accordés en 2021 pour environ 1,2 milliards de dollars). Les actifs sous gestion de la banque privée et les dépôts progressent également, en lien avec la crise sanitaire et les mesures de stimulation économique outre atlantique.

Les revenus de la banque de détail à l'international du groupe Société Générale reculent, notamment en Russie où l'activité est affectée par les mesures de confinement ainsi que par d'importants remboursements de crédits octroyés pendant la crise.

Enfin, tous les établissements mettent en avant l'accélération de la digitalisation de leurs services pour mieux répondre à l'évolution des usages de la clientèle :

- Le groupe BNP Paribas souligne une augmentation de +37,3% des connexions quotidiennes aux applications mobiles par rapport au premier trimestre 2020. L'établissement met également en avant le développement de son offre digitale avec plus de deux millions de comptes ouverts chez Nickel et trois millions de clients chez Hello Bank!.
- Crédit Agricole communique sur le développement de son modèle multicanal et l'augmentation du nombre de signatures en ligne (+80% sur un an).
- De la même manière, BPCE évoque le développement de solutions de vidéoconférence avec ses clients et plus de 34 000 conseillers équipés de façon à pouvoir tenir des réunions à distance (+5 000 par rapport au T4 2020). En revanche, les encours de crédit de la banque en ligne Oney Bank reculent de -4% en raison de la baisse des crédits à la consommation et de la fermeture des commerces pendant les périodes de restrictions.

- Enfin, le groupe Société Générale souligne la très bonne performance de Boursorama qui consolide sa position de leader de la banque en ligne, avec plus de 2,8 millions de clients à fin mars 2021 (+203 000 nouveaux clients au T1 2021) et la multiplication des ordres de bourse par 1,5. La banque s'est également distinguée en obtenant la première place européenne dans le classement de la performance digitale (classement D Rating – mars 2021).

Une poursuite de la reprise des activités de « Gestion d'épargne et Assurance »

Le produit net bancaire des métiers de l'épargne et assurance progresse de +12% en moyenne sur l'ensemble des établissements pour s'établir à 3,3 milliards d'euros sur le premier trimestre 2021.

Chez BNP Paribas, la reprise de l'activité observée au quatrième trimestre 2020 des métiers Assurance, Gestion institutionnelle et privée se poursuit avec une très bonne performance en France comme à l'international. L'établissement met en avant de bonnes performances de gestion et la bonne évolution des marchés. En particulier, l'activité de gestion de fortune bénéficie d'un très bon niveau de collecte, ainsi que d'une augmentation des commissions sur encours et sur transactions qui viennent compenser l'impact de l'environnement de taux bas.

Chez Crédit Agricole, Amundi enregistre une forte progression de son activité. Les encours sous gestion sont en hausse et intègrent Sabadell AM, entré dans le périmètre consolidé d'Amundi. Les revenus nets de gestion sont en hausse. Ils bénéficient du redressement des marchés, mais également d'une progression des commissions de gestion et des commissions de surperformance. Les revenus des métiers de gestion de fortune diminuent en raison de l'effet périmètre des entités américaines reclassées en entités en cours de cession depuis le quatrième trimestre 2020.

Le PNB du métier Gestion d'actif et de fortune progresse également chez BPCE. Celui-ci est porté par la hausse des commissions de gestion et des revenus financiers. La collecte nette est portée par une bonne dynamique des affiliés en Amérique du Nord sur les stratégies fixed income et equity. En Europe, les bonnes performances des stratégies private assets compensent la décollecte en assurance vie.

A l'inverse des trois autres établissements, Société Générale enregistre une légère baisse des performances du métier Gestion d'actifs et Banque privée. Le segment est impacté par les pressions à la baisse sur la marge d'intérêt en dépit d'une activité commerciale dynamique. Aussi, le PNB de Lyxor accuse un léger recul par rapport au T1 2020. La collecte nette reste toutefois positive dans toutes les régions. Le groupe réalise également de bonnes performances en collecte brute dans l'assurance vie.

Une reprise vigoureuse de l'activité dans la Banque de Grande Clientèle

Sur l'ensemble des établissements, le PNB de la Banque de Grande Clientèle progresse en moyenne de +29% pour s'établir à 8,5 milliards d'euros sur les trois premiers mois de l'année 2021. Si le premier trimestre 2020 avait été très négativement impacté par la forte dégradation des conditions de marché (-7%), la reprise de l'activité observée au cours du second semestre 2020 s'est poursuivie en 2021.

Le métier FICC (activités Taux, Crédit et Change) enregistre une performance plus contrastée selon les établissements. Les revenus du métier sont en recul chez BNP Paribas et BPCE qui pointent tous deux un contexte moins porteur qu'au premier trimestre 2020 pour les activités de taux et de change qui avaient alors bénéficié de la forte volatilité des

marchés. A l'inverse, les revenus enregistrent une forte hausse chez Crédit Agricole qui signe son meilleur T1 depuis 2016. L'activité profite de la complémentarité des lignes produit. Ainsi, les activités non linéaires, le primaire obligataire et la titrisation ont pris le relai des activités linéaires plus performantes l'an dernier. Société Générale enregistre également une forte performance de toutes les activités FICC dans toutes les régions. Le groupe estime que le thème de la reflation a favorisé une activité commerciale soutenue.

Le métier Titres (services financiers aux institutionnels) réalise de bonnes performances. Chez BNP Paribas, les services Titres enregistrent une hausse des actifs en conservation et sous administration ainsi qu'un niveau record des volumes de transaction. Le constat est similaire chez Société Générale avec une hausse des revenus par rapport au premier trimestre 2020 et une progression du volume d'actifs en conservation. Le volume d'actifs administrés est stable.

L'activité du métier Actions réalise également de très bons résultats. Chez BNP Paribas, les revenus d'Equity et Prime services augmentent fortement en lien avec un niveau d'activité record. L'établissement fait état d'un rebond des dérivés après l'impact, au premier trimestre 2020, de chocs extrêmes et de strictes restrictions sur les dividendes. Chez Société Générale, les métiers Actions enregistrent leur meilleur trimestre depuis 2015 avec une performance sur chacune des régions, toutes les activités ayant bénéficié de bonnes conditions de marché. Les revenus progressent de 36% par rapport au niveau moyen de l'année 2019. Les activités de produits structurés ont réalisé un bon trimestre tout en achevant la revue de l'offre produits initiée au deuxième trimestre 2020. Les activités de produits listés ont par ailleurs bénéficié de forts volumes, notamment en Asie et en Allemagne. Enfin, BPCE évoque également un retour à des conditions de marché favorables après un premier trimestre 2020 marqué par l'annulation des dividendes et un impact négatif sur la valorisation des dérivés.

Les activités de financement présentent une très bonne résilience dans tous les établissements :

- Les revenus sont en nette hausse chez Crédit Agricole, portés par le maintien des performances sur les crédits syndiqués et les financements structurés. CACIB confirme sa position d'acteur de premier plan sur les émissions obligataires.
- BNP Paribas relève également une très bonne performance du métier sur ce début d'année, tant sur les émissions d'actions que sur la dette (crédits syndiqués et obligations) et dans toutes les régions. Les opérations dirigées d'Equity Capital Market ont été multipliées par trois par rapport au T1 2020. Les émissions obligataires progressent elles de +13%. Le métier confirme ainsi sa position de leader sur les crédits syndiqués en EMEA.
- Société Générale souligne plus particulièrement la bonne performance sur le financement aéronautique et le financement maritime. L'activité bénéficie également d'une forte dynamique sur les marchés de capitaux et sur le financement d'acquisition.
- Enfin, les métiers de la banque d'investissement de BPCE bénéficient d'un fort niveau d'activité des métiers de Debt Capital Market. Les revenus de l'activité de fusions-acquisitions sont en baisse par rapport au premier trimestre 2020.

Des engagements RSE renforcés

Les établissements communiquent toujours plus largement sur leurs engagements RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) :

- Crédit Agricole communique notamment sur son engagement en faveur du climat. Par exemple par la mise en place de nouvelles solutions d'investissement comme la gamme LCL Placement Impact Climat, ou encore le fonds Amundi énergies vertes, premier fonds de transition climatique éligible aux contrats d'assurance-vie investissant directement dans les infrastructures vertes. Le groupe rappelle par ailleurs son engagement en faveur de la féminisation de son corps dirigeant.
- BPCE annonce le lancement, par le réseau Banque Populaire, de l'offre « Agrilimat Green » destinée à développer les financements de matériels liés à l'agriculture durable et à l'énergie. Le réseau Caisse d'Épargne communique quant à lui sur le déploiement d'un projet de recyclage des cartes bancaires.
- Société Générale affiche son ambition de réduire de 10% son exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz d'ici 2050, et l'atteinte d'une neutralité carbone sur l'ensemble de ses portefeuilles bancaires. Le groupe est par ailleurs la première banque française à proposer dans son réseau de détail une nouvelle offre d'épargne 100% responsable.
- Enfin, BNP présente ses différents engagements alignés sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) des nations unies, avec une mesure de sa contribution depuis 2016. Le plan d'actions comprend notamment le renforcement de l'inclusion financière (ODD10) avec le lancement du premier fonds thématique « inclusive growth » par BNP AM et l'objectif de 4 millions de comptes Nickel ouverts à fin 2024 en France.

Une baisse mesurée du coût du risque

Le coût du risque de crédit au 1er trimestre 2021 affiche une baisse de 40%, soit environ 1,5 milliard d'euros, par rapport au 1er trimestre 2020. Le niveau des provisions est le reflet du redémarrage attendu de l'activité et de l'amélioration du contexte macroéconomique par rapport 2020 année qui fut exceptionnelle en termes d'augmentation du coût du risque. Néanmoins, en raison de l'incertitude toujours marquée, cette baisse demeure mesurée.

Groupe Crédit Agricole

Le coût du risque du Groupe Crédit Agricole au 1er trimestre 2021 s'élève à 537 millions d'euros, soit une baisse de 42% par rapport au T1 2020. Ramené aux encours en début de période, il se situe à 22 points de base (contre 40 au T1 2020, et 37 au T4 2020).

Il est composé d'une provision sur encours douteux (stage 3) de 371 millions d'euros et d'une provision sur encours sains (stages 1 & 2) de 147 millions d'euros (contre respectivement 516 et 398 millions d'euros au T1 2020).

Sa baisse est variable selon les métiers et les entités : -50% pour les caisses régionales, -38% pour la banque de financement, -30% pour CACF, -18% pour LCL, -14% pour CA Italia. Cette baisse reflète notamment une situation macroéconomique qui devient plus favorable. Les scénarios macroéconomiques pondérés demeurent identiques aux scénarios présentés au T4 2020. Des ajustements principalement sur les secteurs les plus touchés par la crise sont pris en compte comme au T4 2020.

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,3%, et le taux de couverture brut des encours douteux est de 84,4%.

BNP Paribas

Le coût du risque de BNP Paribas au premier trimestre 2021 s'élève à 896 millions d'euros, soit une baisse de 37% par rapport au T1 2020. Ramené aux encours en début de période, il se situe à 42 points de base (contre 67 au T1 2020, et 74 au T4 2020).

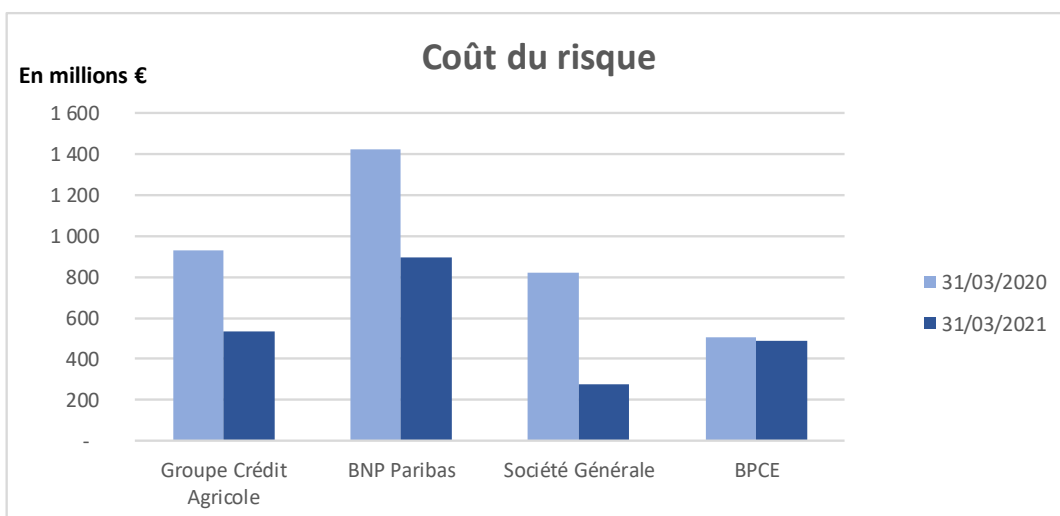
Ce coût du risque bas s'explique par des provisions sur créances douteuses (strate 3) faibles, s'approchant des niveaux de 2019.

L'évolution du coût du risque est assez hétérogène selon les métiers, avec une baisse très marquée pour l'activité Personal Finance.

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,1%.

Société Générale

Le coût du risque de la Société Générale au premier trimestre 2021 s'élève à 276 millions d'euros, soit une baisse de 66% par rapport au T1 2020. Ramené aux encours en début de période, il se situe à 21 points de base (contre 65 au T1 2020, et 54 au T4 2020).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Sur le premier trimestre 2021, il est composé d'une provision sur encours douteux (*stage 3*) de 300 millions d'euros et d'une reprise de provision sur les encours sains (*stage 1 & 2*) de 24 millions d'euros.

Cette diminution du coût du risque concerne tous les métiers: banque de détail en France (-51% par rapport au T1 2020), banque de détail et services financiers internationaux (-38%), et banque de clientèle et solutions investisseurs (-97%).

Quelques éléments à souligner au regard de l'évolution du coût du risque :

- Le taux de créances douteuses s'élève à 3,3%.
- Le taux de couverture brut de ces encours douteux est de 51%.
- Le coût du risque attendu pour l'année 2021 est de 30 à 35 points de base.

BPCE

Le coût du risque du groupe BPCE au premier trimestre 2021 s'élève à 490 millions d'euros, soit une baisse de 3% par rapport au T1 2020. Ramené aux encours en début de période, il se situe à 26 points de base (contre 29 au T1 2020, et 49 au T4 2020).

Sur le premier trimestre 2021, il est composé d'une provision sur encours douteux (*stage 3*) de 398 millions d'euros et d'une provision sur les encours sains (*stage 1 & 2*) de 92 millions d'euros (contre respectivement 420 et 84 millions au T1 2020).

Le coût du risque a augmenté de 28% sur les activités Banque de Proximité et Assurance, et a diminué de 58% en Banque de Grande Clientèle (notamment en raison d'un environnement plus favorable, bien qu'impacté par des dépréciations dans le tourisme et l'aviation).

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,6%.

Vision mondiale des impacts du coût du risque de crédit par zone géographique

Précisions par zone hors France

Etats-Unis

Au premier trimestre 2021, les groupes bancaires américains de notre panel enregistrent tous des reprises de provisions. Une situation sans commune mesure avec le premier trimestre de l'exercice précédent. Ces principaux acteurs du secteur bancaire américain s'accordent pour expliquer les reprises de provisions par l'amélioration de la situation macroéconomique, elle-même liée à la sortie progressive des Etats-Unis de la crise sanitaire. Trois banques sur quatre mentionnent également des encours en baisse pour expliquer la diminution des ECL.

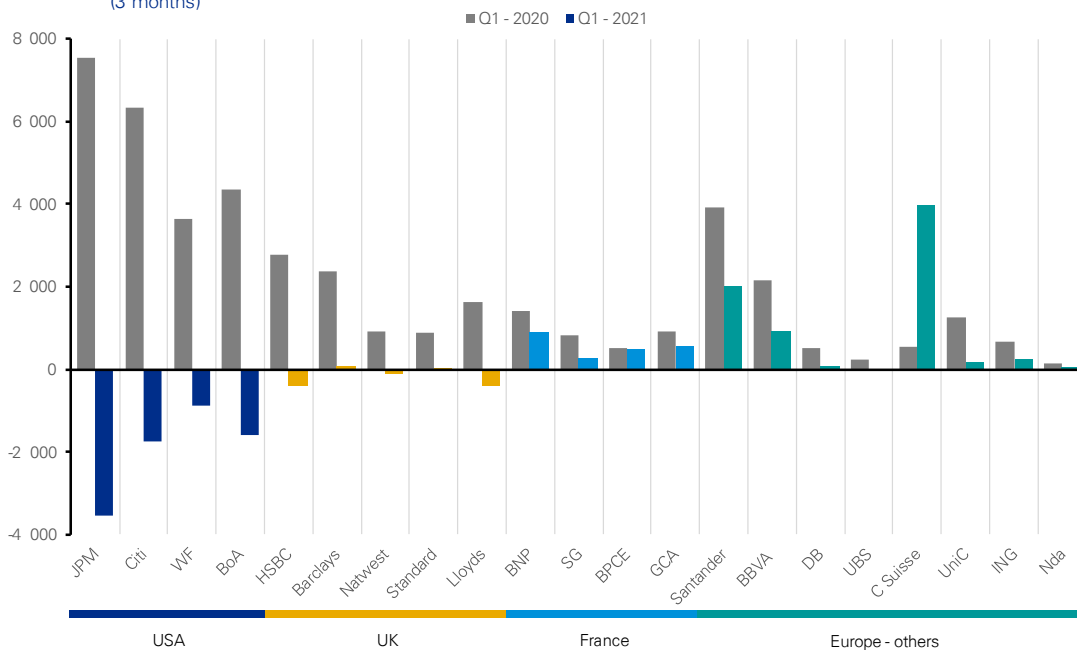
Au total, les reprises de provisions pour les quatre banques étudiées représentent 7,8 milliards d'euros, soit environ un tiers des provisions enregistrées au premier trimestre 2020.

Royaume Uni

Les banques britanniques ont vu ce premier trimestre marqué par une diminution significative de leurs dotations aux provisions, et même pour une partie d'entre elles par des reprises nettes de provisions. Au total, les groupes britanniques faisant partie de cette sélection ont enregistré des reprises nettes de provisions pour un montant de 788 millions d'euros (soit environ 9% des provisions enregistrées au premier trimestre 2020).

Cette situation s'explique par une embellie des perspectives macroéconomiques sur les zones géographiques d'activité de ces banques, et plus spécifiquement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, où la sortie de crise sanitaire se précise de jour en jour davantage. La plupart des banques de notre sélection tempèrent toutefois cet optimisme et indiquent que l'incertitude est toujours prégnante.

Provision expense for ECL (M€)
(3 months)



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Il est à noter que par rapport au quatrième trimestre 2020, Barclays a conservé la même pondération des scénarios macroéconomiques et HSBC favorise désormais le scénario modéré face au scénario pessimiste. Barclays a décidé d'utiliser les mêmes indicateurs (ajustés au 31 mars) qu'au trimestre précédent. HSBC a quant à elle revu à la hausse ses prévisions des différents indicateurs macroéconomiques pour les 5 prochaines années.

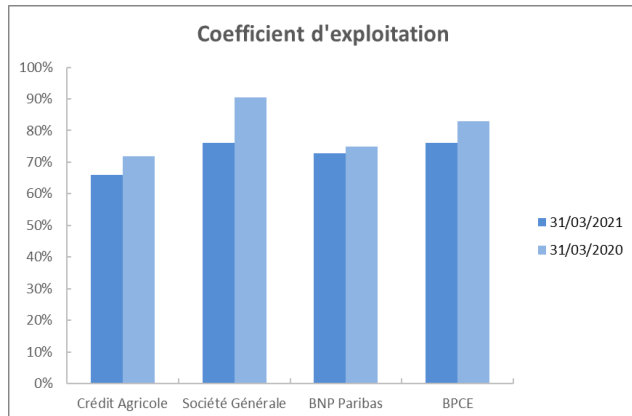
Europe-Autres

Les banques européennes (hors banques françaises) ont vu une baisse significative de leurs provisions : -62% en excluant Crédit Suisse, dont la situation est très particulière (voir ci-dessous). Ces banques sont dans l'ensemble plus optimistes quant à la situation économique future, conséquence de la perspective d'une sortie de crise sanitaire (notamment grâce à la vaccination). Néanmoins, cet optimisme est plus mesuré que chez leurs voisines britanniques ou chez les groupes américains : les banques notent l'incertitude pesant toujours sur la situation économique et sanitaire européenne, et redoutent pour certaines les effets que pourraient causer un arrêt des aides économiques gouvernementales.

Exception au sein de cette sélection de banques, le groupe Crédit Suisse enregistre une augmentation conséquente de ses dotations aux provisions, multipliées par 7 en raison du défaut du fonds américain Archegos à la fin mars 2021.

Une bonne maîtrise des frais de gestion

Au 31 mars 2021 le coefficient d'exploitation moyen ressort en baisse de 734 points de base à 72,7% par rapport au premier trimestre 2020. Cette évolution s'explique davantage par des revenus en forte hausse que par les charges qui demeurent globalement maîtrisées sur le premier trimestre 2021.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

BNP Paribas rappelle tout d'abord que le premier trimestre enregistre la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année (dont la contribution estimée au FRU) en application de la norme IFRIC 2021 « Taxes ». Sans cet impact, les frais généraux progressent dans une moindre mesure et de façon cohérente avec le développement de l'activité du groupe.

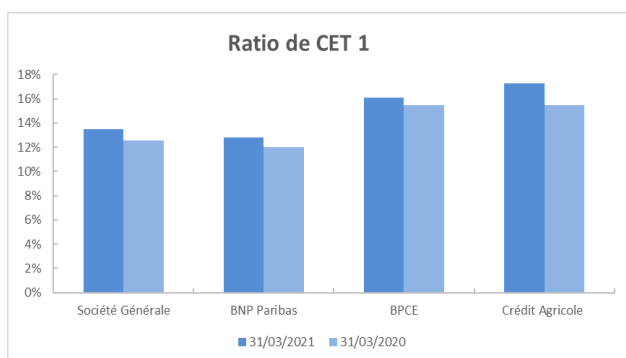
Les frais généraux de Crédit Agricole sont stables par rapport au premier trimestre 2020 mais diminuent sur la banque de proximité et les services financiers spécialisés. En revanche, les frais généraux augmentent sensiblement sur le pôle Grande Clientèle en lien avec la hausse du provisionnement des rémunérations variables et des projets de développement chez CACEIS. Les charges augmentent également au sein du pôle Gestion de l'épargne et Assurance, notamment sous l'effet des variations de périmètre (intégration de Sabadell AM et création d'Amundi BOC et Fund Channel).

De leur côté, les frais généraux du groupe BPCE augmentent légèrement sous l'impact de la hausse des frais réglementaires. Les charges sont stables dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, mais en hausse dans les métiers de l'assurance, gestion d'actif et de fortune et de la Banque de Grande Clientèle. La hausse des frais généraux demeure toutefois maîtrisée dans le contexte de la forte croissance des revenus chez BPCE.

Enfin, la Société Générale communique sur la poursuite de la discipline sur les coûts pour l'ensemble des métiers. Les frais généraux diminuent de façon plus marquée dans la Banque de détail et les services financiers internationaux. Comme BNP Paribas, l'établissement met en avant l'augmentation de la charge relative à IFRIC 21 et des coûts variables accompagnant la croissance des revenus.

Une structure financière solide pour mieux aborder la sortie de crise

Grâce aux efforts réalisés au cours des dernières années, les différents groupes bancaires peuvent s'appuyer sur une structure financière solide pour traverser la crise. Au 31 mars 2021, le ratio de CET1 moyen atteint 14,93 %, en hausse de 103 pb par rapport au 31 mars 2020. Le groupe Crédit Agricole présente le taux de CET1 le plus élevé (17,3%), suivi de BPCE (16,1%), Société Générale (13,5%) et BNP Paribas (12,8%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Il convient de rappeler que dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a très vite assoupli les règles prudentielles en matière d'exigences de fonds propres pour permettre aux banques de libérer de la charge en capital et de la réallouer au financement de l'économie réelle avec, dès le T1 2020, le relâchement intégral et jusqu'à nouvel ordre des coussins de fonds propres suivants :

- Coussin de conservation des fonds propres ;
- Coussin contracyclique ;
- Pilier 2 Guidance (P2G) ;
- Pilier 2 Requirement (P2R) : possibilité d'utiliser les instruments de fonds propres Tier 1 et Tier 2 pour répondre aux exigences P2R.

Par ailleurs, pour alléger la pression réglementaire, permettre aux banques de continuer à financer l'économie réelle et atténuer les impacts du Covid-19, la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil Européen ont voté en urgence plusieurs amendements au CRR sous le nom de « quick fix » dont la version finale a été publiée au journal officiel de l'Union européenne le 24 juin 2020. Dans ce cadre, plusieurs mesures sont entrées en vigueur dès le 30 juin (application des facteurs supplétifs sur les PME et les projets d'infrastructure), et d'autres amendements ont été introduits. Ces derniers ont notamment permis de réduire l'effet potentiel de la pandémie sur l'augmentation des

dépréciations IFRS 9, avec la possibilité pour les banques d'opter pour un dispositif transitoire. A noter que BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole appliquent ces dispositions depuis 2020 et communiquent leur ratio de solvabilité avec et sans l'impact du retraitement des dépréciations IFRS 9 sur les fonds propres prudentiels.

Applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2, les ratios TLAC sont une nouvelle fois communiqués par tous les groupes au 31 mars 2021 :

- BPCE : 23,9% des RWA ;
- BNP Paribas : 24,7% des RWA et 7,6% de l'exposition levier ;
- Crédit Agricole : 25,7% des RWA et 8,3% de l'exposition levier ;
- Société Générale : 31,0% des RWA et 8,8% de l'exposition levier.

Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL au 31 mars 2021 :

- Crédit Agricole : 25,7 % des risques pondérés ;
- BPCE : 30,7 % des risques pondérés ;
- Société Générale : 28,9 % des risques pondérés.

Les ratios ci-dessus sont calculés sans utiliser les dettes seniors préférées éligibles qui pourraient être intégrées dans la limite de 2,5% des actifs pondérés.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier qui reste supérieur au minimum réglementaire de 3% applicable au 30 juin 2021.

Ratio de levier (%)	31/03/2021	31/03/2020
Société Générale	4,5%	4,2%
BNP Paribas	4,3%	3,9%
BPCE	5,4%	5,2%
Crédit Agricole	5,9%	5,3%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Il convient de rappeler que la BCE a publié le 17 septembre 2020 un communiqué autorisant les banques de la zone euro sous sa supervision directe à exclure les expositions en banque centrale du calcul de leur ratio de levier. Cette décision s'inscrit dans le cadre des aménagements Quick Fix qui visent à tenir compte de circonstances exceptionnelles générées par la crise liée au Covid-19 et à faciliter la mise en œuvre de la politique monétaire de la BCE dans ce contexte.

Dans ce cadre, les groupes Crédit Agricole, BPCE et BNP Paribas précisent avoir activé cette option en neutralisant les expositions BCE dans le calcul de leur ratio de levier au 31 mars 2021.

Des réserves de liquidité solides

Dans la continuité de la très forte augmentation observée au cours de l'année 2020, les réserves de liquidité poursuivent leur progression pour s'établir à 1 470 milliards d'euros au premier trimestre 2021 (+30,4% par rapport au T1 2020 et +3,5% par rapport au T4 2020). La situation de liquidité demeure très solide sur l'ensemble des quatre établissements.

Bien que la BCE ait temporairement autorisé les établissements à être en dessous de l'exigence réglementaire de 100% pour le ratio LCR, tous les groupes affichent un ratio nettement supérieur au 31 mars :

Ratio LCR (%)	31/03/2021	31/03/2020
Société Générale	143%	141%
BNP Paribas	136%	130%
BPCE	165%	138%
Crédit Agricole	158%	142%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2021

Le groupe BNP Paribas communique sur la disposition d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources du marché. Le groupe Crédit Agricole affiche quant à lui sa volonté de poursuivre les efforts du groupe pour maintenir les réserves immédiatement disponibles en plus du recours au refinancement de la BCE. Le groupe poursuit une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits. Le ratio de ressources stables sur emplois stables est équivalent à celui du T4 2020. Le groupe BPCE met en avant son programme de refinancement moyen-long terme de marché. A fin avril 2021, le groupe annonce avoir déjà réalisé 54% du plan 2021 (11,8 milliards d'euros levés sur un total de 22 milliards d'euros).

Le déploiement du programme TLTRO III mis en place par la BCE afin de soutenir l'activité économique est évoqué par certains établissements. BPCE fait état d'un niveau d'encours TLTRO III de 97,2 milliards d'euros à fin mars 2021, avec un remboursement à l'échéance entièrement intégré dans leurs programmes de refinancement moyen long terme de marché. Les encours de Société Générale s'élèvent quant à eux à 72 milliards d'euros. Enfin, Crédit Agricole souligne la poursuite de la baisse du coût de refinancement, en lien avec le TLTRO III.

Des banques engagées dans la poursuite de la mise en œuvre de leurs plans stratégiques

La confirmation du rebond observé au premier trimestre 2021 fait entrer les établissements bancaires français de plein pied dans une phase d'activité dynamique et soutenue. Aussi, tous les groupes anticipent une croissance de leur activité et une amélioration de leur performance dans un contexte de normalisation progressive de la situation sanitaire. Les banques mettent ainsi l'accent sur la poursuite de la mise en œuvre de leurs décisions stratégiques.

BPCE réaffirme sa confiance dans la mise en œuvre de son projet de simplification du groupe, avec la validation de l'AMF reçue le 15 avril 2021 pour le rachat des actions de Natixis non détenues. La présentation du prochain plan stratégique aura lieu en juillet 2021.

BNP Paribas entend renforcer ses engagements environnementaux et sociaux en poursuivant sa transformation digitale et industrielle et en s'appuyant sur son modèle d'activité diversifié.

Le groupe Société Générale communique sur la poursuite du développement de ses moteurs de croissance, après une conquête record de Boursorama et l'acquisition de Banco Sabadell. Le groupe salue par ailleurs la finalisation du programme de recentrage du groupe à la suite de l'annonce de l'entrée en négociation exclusive avec Amundi en vue de la cession des activités de gestion d'actifs de Lyxor, annoncée en avril 2021. Une des priorités 2021 résidera par ailleurs dans la définition d'une nouvelle feuille de route de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs pour délivrer une croissance durable.

Enfin, le groupe Crédit Agricole communique également sur l'opération d'acquisition de Lyxor qui permettrait à sa filiale Amundi de devenir le leader européen de la gestion des ETF, avec 142 milliards d'euros d'encours combinés, soit une part de marché de 14% en Europe. Par ailleurs, CA Italia a annoncé le 23 avril 2021 le succès de l'offre publique volontaire pour la totalité des actions de Credito Valtellinese (CreVal), permettant à CA Italia de renforcer sa position de sixième banque d'Italie par le total actifs clients.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 mars 2021 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 30 avril 2021 : BNP Paribas
- 6 mai 2021 : Société Générale
- 6 mai 2021 : BPCE
- 7 mai 2021 : Crédit Agricole

Contacts

Fabrice Odent

Associé

Responsable du Département Services financiers

Arnaud Bourdeille

Associé

Responsable des activités d'audit bancaire

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash